



HAL
open science

Des injonctions politiques aux pratiques sociales : la formation inachevée d'un Etat-nation à Taiwan

Françoise Mengin

► **To cite this version:**

Françoise Mengin. Des injonctions politiques aux pratiques sociales : la formation inachevée d'un Etat-nation à Taiwan. Sociétés politiques comparées, 2014, 36, pp.5-23. hal-03429900

HAL Id: hal-03429900

<https://sciencespo.hal.science/hal-03429900>

Submitted on 16 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



n° 36, novembre 2014

Françoise Mengin

Sciences Po-CERI

**Des injonctions politiques aux pratiques sociales :
la formation inachevée d'un Etat-nation à Taiwan**

Après la proclamation de la République populaire de Chine le 1^{er} octobre 1949 à Pékin, le gouvernement nationaliste était officiellement transféré à Taiwan le 7 décembre suivant, Taipei devenant la nouvelle capitale provisoire de la République de Chine. Les Etats du bloc socialiste, des pays asiatiques récemment indépendants, telle l'Inde, ou quelques chancelleries du bloc occidental – sept en Europe dont le Royaume-Uni, membre permanent du Conseil de sécurité – ont aussitôt reconnu la Chine populaire. Mais le déclenchement de la guerre de Corée a freiné la reconnaissance du régime communiste et limité sa participation aux instances internationales, notamment aux Nations unies, où le gouvernement de Taipei a continué d'occuper le siège de la Chine. Il faudra attendre les signes précurseurs, en 1970, d'une future normalisation sino-américaine pour que la quasi-totalité des chancelleries se tournent vers Pékin et rompent avec Taipei, une majorité se dégageant à l'ONU le 25 octobre 1971 pour y troquer une Chine contre l'autre. Ce processus signe la spécificité de la partition de la Chine : contrairement aux autres partitions cristallisées par la guerre froide, comme celles de l'Allemagne et de la Corée, il n'y a jamais eu coexistence à Taiwan, tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral, de deux Etats mais substitution de l'un à l'autre, chacun représentant tour à tour l'ensemble du territoire chinois, continental et insulaire.

Ce raccourci de l'histoire de la République de Chine à Taiwan fait apparaître l'irréductibilité à toute catégorie de cette entité politique et pose la question centrale de sa légitimité ou de son illégitimité. La démocratisation du régime au cours des années 1990 a complexifié ce

questionnement, puisque les institutions de cet Etat non reconnu sur la scène internationale sont désormais l'émanation de la souveraineté populaire à travers des élections régulières, libres et compétitives. Dès lors, les *Taiwan studies* qui se sont développées à la faveur de la démocratisation ont axé une part non négligeable de leurs travaux sur la question de l'identité nationale. Si elles ont répondu à l'engouement des sciences sociales, depuis la fin de la guerre froide, pour les problématiques identitaires, elles se sont aussi fait l'écho, sur le terrain taiwanais, de l'enfermement de l'entité politique insulaire dans des modes de domination hégémonique résultant des séquences coloniales japonaise puis nationaliste chinoise, relayées aujourd'hui par la menace militaire de Pékin qui continue de brider tout nationalisme indépendantiste.

De fait, le groupe de recherche du CNRS sur Taiwan qui a financé les enquêtes de terrain des cinq autres auteurs du présent volume avait axé son projet scientifique sur la construction identitaire : dans la mesure où toute identité est un construit social, il avait été décidé, au sein de l'axe dont j'étais responsable, d'aborder la question de l'identité nationale à Taiwan à l'aune du clivage public-privé¹. A partir d'approches disciplinaires variées – l'économie, l'anthropologie du sport, l'historiographie, la sociologie des générations et les études littéraires – et de cinq objets très disparates – les échanges Chine-Taiwan-Japon dans les années 1940, le baseball, l'histoire insulaire, la jeunesse des années 2000 et l'œuvre de l'écrivain Wuhe –, les articles qui suivent rendent compte des logiques de décalage ou de concordance entre les injonctions des gouvernements centraux et les pratiques sociales dans les reconfigurations successives de l'identité nationale et, plus encore que partout ailleurs, de l'ambivalence comme de l'inachèvement de ces processus en l'absence d'une souveraineté internationalement reconnue.

Legs des centralisations impériales japonaise et nationaliste chinoise

Selon la thèse désormais classique de Benedict Anderson, la condition première de la formation d'une identité nationale moderne est l'administration unificatrice imposée par l'Etat colonial². Les sociétés insulaires ont été pétries par toutes formes d'expériences coloniales. Terre de frontière de l'Empire peuplée d'aborigènes d'origine austronésienne, Taiwan a été dès le XIII^e siècle la destination de colons han qui ont progressivement assujetti les autochtones. Objet de convoitise des puissances coloniales européennes, l'île a été découverte au XVI^e siècle par les navigateurs portugais, puis partiellement occupée au siècle suivant par les Espagnols établis dans le Nord à partir

¹ Ce groupe interdisciplinaire a été institué de 2006 à 2009 au sein de la Maison Asie-Pacifique et dirigé par Fiorella Allio (CNRS-IRSEA). Je tiens par ailleurs à remercier Sylvie Tailland pour tout le soin qu'elle a apporté à la préparation éditoriale de ce volume.

² Benedict ANDERSON, *L'Imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 [1983], pp. 143-144 et 167-188.

de 1626, avant d'en être chassés en 1642 par les Hollandais installés dans le Sud depuis 1624. Si ceux-ci commencèrent de doter Taiwan d'un système administratif et fiscal, leur entreprise coloniale fut interrompue lorsque l'île devint, en 1661, le refuge des loyalistes ming et le dernier bastion de résistance à l'avènement de la dynastie mandchoue, qui parvint cependant à la rattacher à l'Empire dès 1683. Ces différents épisodes témoignent d'un lien somme toute lâche avec le pouvoir central chinois et peuvent donc, à ce titre, être instrumentalisés de nos jours par des causes indépendantistes. Mais la formation de l'Etat insulaire contemporain est avant tout tributaire des séquences coloniales japonaise et nationaliste chinoise : une colonisation en bonne et due forme par Tokyo (1895-1945), puis, à partir de 1949, une colonisation fictive mais à travers des pratiques concrètement coercitives par le régime du Parti nationaliste (Kuomintang, KMT).

L'empreinte de la colonisation japonaise : distinguer legs mémoriel et legs institutionnel

Décidée par les Alliés dès 1943 à la conférence du Caire, confirmée par la déclaration de Potsdam du 26 juillet 1945, la rétrocession de Taiwan à la Chine³ a pourtant été vécue comme fortuite par les insulaires comme par les colons japonais. Pendant l'été 1945, l'île se préparait à un siège de l'armée américaine, et trente mille Taiwanais, engagés dans la guerre du Pacifique, avaient déjà péri dans les rangs de l'armée impériale nipponne⁴. C'est à la radio, le 15 août 1945 à 12h15, que la nouvelle fut diffusée : l'empereur Hirohito annonçait à la nation la capitulation sans conditions du Japon.

Le départ du colonisateur n'a donc pas été le résultat d'un processus conflictuel et/ou négocié entre Taiwanais et Japonais. De surcroît, cette décolonisation ne s'est traduite ni par l'indépendance de Taiwan, ni par l'application du droit commun régissant les provinces chinoises. Du fait de la nipponification (*ribenhua* 日本化), réelle ou supposée, de la population insulaire, les revendications taiwanaises en faveur d'un haut degré d'autonomie locale ont non seulement été écartées, mais le statut administratif de l'île, arrêté dès août 1945, s'est révélé d'emblée dérogoratoire par rapport à celui des autres provinces du continent. Les organes administratifs, judiciaires et militaires ont été placés sous le contrôle d'un gouverneur général, commandant de la Garnison provinciale de Taiwan, et l'essentiel de l'administration comme de l'économie, hier aux mains des Japonais, est passé dans celles de Chinois dépêchés du continent. En outre, toutes les transactions opérées à la fin de la guerre entre Taiwanais et Japonais ont été invalidées et les propriétés japonaises, qu'elles aient été

³ Outre Taiwan et l'archipel des Pescadores dans le détroit de Formose, la Mandchourie devait également être restituée à la Chine.

⁴ Harry J. LAMLEY, « Taiwan under Japanese rule, 1895-1945 : the vicissitudes of colonialism », in Murray A. RUBINSTEIN (ed.), *Taiwan : A New History*, Armonk, Londres, M. E. Sharpe, 1999, note 228, p. 260.

publiques ou privées, ont été nationalisées⁵. Après avoir été dirigée, dès 1937, pour les besoins de la guerre sino-japonaise, puis à partir de 1941 pour ceux de la guerre du Pacifique, l'économie taiwanaise a été tout entière réorientée au service de la guerre civile en Chine continentale. Dans le présent volume, l'ampleur de la politique prédatrice des nationalistes et ses conséquences socio-économiques sont étudiées à partir de diverses sources statistiques et rapports administratifs par Philippe Chevalérias.

Face aux exactions commises à la suite de la permutation des colonisateurs japonais et chinois, la société insulaire va rapidement réévaluer les premiers. Les cinquante années de colonisation japonaise se sont traduites par un système de domination d'une minorité étrangère sur une population culturellement différente, *via* l'exploitation des ressources insulaires et des pratiques hautement discriminatoires. La politique d'assimilation (*dōka* 同化) pratiquée entre 1920 et 1937 invitait l'élite locale à se nipponifier – en renonçant au bandage des pieds et au port de la natte et en adoptant les us et coutumes du colonisateur –, sans toutefois s'accompagner de l'octroi de droits politiques – les insulaires n'ont pas accédé au rang de sujet impérial à part entière. Quant à la politique d'impérialisation (*kōminka* 皇民化) mise en œuvre à partir de 1937 dans le cadre de la guerre sino-japonaise, elle a consisté en une politique d'assimilation – coercitive cette fois – marquée par la prohibition des dialectes chinois, l'obligation de nipponifier les noms de famille, la conversion forcée au shintoïsme, mais aussi la fermeture de tous les journaux, syndicats et partis politiques, ainsi que l'emprisonnement ou la mise en résidence surveillée des opposants réels ou présumés – soit l'interdiction de toute forme d'opposition politique locale.

Dans ce contexte, alors même que la population n'y était pas préparée, l'annonce en août 1945 du retour à la « mère patrie » (*zuguo* 祖國) a été favorablement accueillie. Mais, tout aussitôt confrontés à une administration dépêchée du continent dépourvue de moyens, fortement corrompue et ouvertement méprisante à l'égard de ses nouveaux administrés « empoisonnés par la mentalité d'esclave japonais » (*riben nuhua sixiang* 日本奴化思想), les Taiwanais ont été prompts à réévaluer la colonisation japonaise, davantage encore lorsqu'en 1947 leur soulèvement contre les abus nationalistes s'est soldé par l'envoi de la troupe et plusieurs dizaines de milliers de victimes⁶. A la

⁵ Thomas B. GOLD, « Colonial origins of Taiwanese capitalism », in Edwin A. WINCKLER et Susan GREENHALGH (eds), *Contending Approaches to the Political Economy of Taiwan*, Armonk, Londres, M. E. Sharpe, 1988, pp. 40-41, Richard BOYD, « Rents and economic outcomes in Japan and Taiwan », in Luigi TOMBA (ed.), *East Asian Capitalism : Conflicts, Growth and Crisis*, Milan, Feltrinelli Editore, 2002, pp. 175-177, et Steven E. PHILLIPS, *Between Assimilation and Independence : The Taiwanese Encounter Nationalist China, 1945-1950*, Stanford, Stanford University Press, 2003, pp. 66 et 94.

⁶ Dans la soirée du 27 février 1947, à Taipei, un passant tentant de s'interposer lors de l'interpellation d'une marchande de cigarettes soupçonnée de se livrer à la contrebande est tué par un agent du bureau des monopoles ; le lendemain, la population se soulève contre l'administration nationaliste. Au lieu de faire droit aux demandes réformistes formulées par l'élite insulaire, Chiang Kai-shek envoie des renforts de troupes le 8 mars et l'ordre est rétabli le 21 mars. LAI Tse-han, Ramon H. MYERS et WEI Wou, *A Tragic Beginning : The Taiwan Uprising of February 28, 1947*, Stanford, Stanford University Press, 1991 ; Phillips, *Between Assimilation and Independence...*, *op. cit.*

suite de cet « incident du 28 février » (*er er ba shijian* 二二八事件) – selon la terminologie imposée par les nationalistes, les indépendantistes taiwanais parlant quant à eux de soulèvement populaire (*minbian* 民變), voire de massacre (*can'an* 慘案) –, et avant même que le régime nationaliste se soit replié à Taiwan, la Terreur blanche (*baise kongbu* 白色恐怖) s'est généralisée, et ce en toute légalité à partir du 20 mai 1949 lorsque la loi martiale a été imposée pour près de quarante ans. De fait, en raison de l'intensification de la guerre civile sur le continent, Chiang Kai-shek avait imputé le soulèvement à l'activité communiste⁷, pourtant marginale à Taiwan. Selon la thèse forte de Steven Philipps, les nationalistes ont importé le « problème » du communisme sur l'île⁸, devenue dans l'après-28 février le réceptacle de la débâcle nationaliste et le fleuron de l'idéologie anticommuniste. En outre, après le transfert du gouvernement à Taipei le 7 décembre 1949, la fiction d'un régime représentant l'ensemble de la Chine a eu pour corolaire sur le plan culturel la sinisation forcée de la population insulaire, afin de faire de Taiwan le conservatoire de la Chine. Le japonais et les dialectes locaux ont été interdits, seul le mandarin, langue nationale (*guoyu* 國語), étant autorisé dans l'espace public, tandis qu'en occultant le passé distinctif de l'île au profit de l'histoire impériale et républicaine les manuels d'histoire ont différé tout retour, y compris critique, sur la colonisation japonaise.

Mais, au-delà des impératifs politiques, demeurait l'impossible dialogue des mémoires entre les nouveaux colons et leurs colonisés : les premiers avaient combattu l'armée impériale nipponne pendant huit années et vécu les exactions japonaises sur le continent, tel le massacre de Nankin ; les seconds avaient lutté dans les rangs de l'armée impériale et réévalué le legs japonais à la lumière des exactions commises par les nationalistes en 1945, du massacre de 1947 et de la Terreur blanche. Pour autant, les processus de recomposition identitaire ne se résument pas aux legs mémoriels. Dans le cas de la colonisation japonaise, il convient de distinguer legs mémoriels et legs institutionnels, ces derniers ayant été de puissants vecteurs de l'entreprise de domination politique, économique et culturelle des nationalistes à Taiwan.

La colonisation japonaise n'a pas engendré un nationalisme taiwanais s'affirmant comme tel – le mouvement indépendantiste est né avec le massacre du 28 février 1947 –, mais bien d'avantage une identité taiwanaise. Ce faisant, elle a inventé une entité territoriale susceptible d'accueillir un projet totalisant et hégémonique. Parallèlement à une politique ouvertement discriminatoire, le colonisateur japonais a soumis la population insulaire, pour la première fois de son histoire, à un système administratif unificateur dans les domaines foncier, agricole, commercial, monétaire, éducatif. Il lui a en particulier légué l'usage d'une langue véhiculaire. Outre les tribus aborigènes

⁷ Lai, Myers et Wei, *A Tragic Beginning...*, *op. cit.*, pp. 139-140.

⁸ Philipps, *Between Assimilation and Independence...*, *op. cit.*, p. 98.

parlant chacune leur langue, la majorité han se répartissait en deux groupes principaux : les Hoklo, originaires du sud de la province du Fujian et parlant une langue *min*, le dialecte hokkien (*minnanhua* en mandarin) ; les Hakka, de langue *kejia*, originaires du nord de la Chine mais ayant été progressivement repoussés vers les provinces du Sud⁹. Comme leurs homologues sur le continent, les intellectuels insulaires recouraient au chinois classique (*wenyan* 文言) et avaient tenté, entre 1917 et 1919, de propager un chinois vernaculaire (*baihua* 白話). Une initiative vouée à l'échec dans la mesure où cette langue est issue du mandarin parlé dans le nord et une partie du sud-ouest de la Chine, mais ignoré à Taiwan par les descendants de colons provenant des provinces côtières du Sud. Dès lors, avant même que les langues et dialectes chinois soient interdits par le colonisateur en 1937, le japonais s'était déjà imposé comme langue véhiculaire à Taiwan.

La prohibition du japonais et la consigne impérative de parler mandarin traduisent à la fois des processus complexes de redéfinition de l'identité insulaire mais également, sur le plan institutionnel, une entreprise d'édification statonationale qui se distingue de l'entreprise impériale expansionniste. Espaces ouverts à visée universaliste, les empires tolèrent l'affirmation d'identités locales, alors que, dans son épure, « l'Etat-nation a tous les traits d'une communauté totalisante et hégémonique »¹⁰. Pour violente qu'ait été la politique linguistique nationaliste, elle a participé d'un processus de centralisation étatique, prélude à la formation d'un Etat-nation insulaire appelé à supplanter progressivement la province de Taiwan.

L'invention d'une nation chinoise fictive et l'activation du legs institutionnel japonais

Après sa défaite sur le continent en 1949, le régime nationaliste ne s'est pas contenté de soustraire Taiwan à l'administration communiste et d'y préparer une opération militaire de reconquête du continent. Il a fait de Taipei la nouvelle capitale provisoire de la République de Chine dont les frontières continuaient d'englober l'île et le continent, reconnue de surcroît sur la scène interétatique. Sur le plan intérieur, cette prétention s'est traduite par la superposition des institutions dites centrales (*zhongyang* 中央), importées de Nankin, aux institutions provinciales, et par le gel de la souveraineté populaire : face à l'impossibilité d'organiser des élections sur le continent, les mandats des élus des trois assemblées ont été prorogés indéfiniment à partir de 1954. Certes, dès les années 1950, la fiction de la République de Chine a fait débat au sein même du Kuomintang, et suscité un mouvement d'opposition démocratique plaidant pour l'abandon du projet de reconquête

⁹ Les aborigènes représentent aujourd'hui moins de 2 % de la population totale de l'île, les Hoklo entre 60 % et 70 % et les Hakka 20 %. Pour une rapide présentation de la distinction entre dialectes et langues chinoises, voir Viviane ALLETON, « Dialecte », in Thierry SANJUAN (dir.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 66-67.

¹⁰ Christian COULON, « Etat et identités », in Denis-Constant MARTIN (dir.), *Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 286.

du continent et la mise en place d'un régime représentatif de la seule population sous contrôle effectif de Taipei ; mais cette tentative d'institutionnalisation partisane a aussitôt été interdite¹¹.

Outre ce dispositif constitutionnel d'exception, l'essentiel des positions de pouvoir et d'accumulation a été réservé à la minorité de continentaux, rapidement dénommés *waishengren* (外省人, littéralement « extérieurs à la province »). Sur le plan symbolique, institutionnaliser la domination des continentaux sur la population insulaire revenait à ne pas consacrer la partition de la Chine, et donc à ne pas entériner la défaite face aux communistes. A cet égard, il convient de souligner la taille démesurée de l'appareil bureaucratique inhérente à la fiction nationaliste : non seulement l'administration de Nankin, conçue pour gouverner l'ensemble de la Chine, avait été transférée à Taipei, mais de nouveaux postes ont été créés pour récompenser les fidèles soutiens du régime. Par ailleurs, grâce à la nationalisation des entreprises japonaises, le gouvernement a disposé dès 1945 d'un monopole dans dix-sept secteurs-clefs¹² et, en 1949, 72,5 % de la production industrielle de l'île étaient assurés par le secteur public¹³. Si cet accaparement de l'économie insulaire renvoie à l'idéologie anticapitaliste du régime¹⁴ et aux impératifs d'une économie de guerre – puisqu'il va alimenter le budget de la défense en vue de la reconquête du continent –, il répond aussi à la logique de domination coloniale qui sous-tend la fiction nationaliste. Il a en effet accru le clivage communautaire, les Taiwanais étant quasiment exclus de ce vaste secteur public offrant la sécurité de l'emploi et de nombreux avantages sociaux. En outre, c'est grâce à la protection de l'Etat que les quelques entrepreneurs *waishengren* ayant rallié le régime après 1949 et les rares entrepreneurs taiwanais cooptés dans une logique toute coloniale ont pu faire prospérer leurs entreprises.

Enfin, l'ancienne puissance coloniale va rapidement devenir le partenaire économique obligé du régime nationaliste en exil. L'article de Philippe Chevalérias relate les réorientations successives et brutales du commerce extérieur taiwanais au cours des années 1940. Après avoir fait du Japon la principale destination de ses exportations (93,2 % en 1937) et la principale source de ses importations (89,4 % en 1938), l'île a réorienté l'ensemble de ses échanges extérieurs vers le continent chinois : entre 1945 et 1948, celui-ci représentait les quatre cinquièmes de son commerce extérieur. Cela n'a pas été sans incidences socio-économiques pour nombre d'entreprises d'import-export et de transport. Mais, derechef, tout contact avec les communistes étant passible de

¹¹ Mené par des intellectuels et des libéraux continentaux groupés autour de Hu Shi et de Lei Zhen, et associant des Taiwanais, le projet de former un Parti démocratique de Chine (*Zhongguo minzhudang* 中國民主黨) a conduit à l'arrestation et à la condamnation de Lei Zhen le 4 septembre 1960.

¹² Boyd, « Rents and economic outcomes in Japan and Taiwan », chap. cité, p. 175.

¹³ Gilles GUIHEUX, *Les Grands Entrepreneurs privés à Taiwan : la main visible de la prospérité*, Paris, CNRS, 2002, p. 59.

¹⁴ Sur ce point, voir Françoise MENGIN, *Fragments d'une guerre inachevée : les entrepreneurs taiwanais et la partition de la Chine*, Paris, Karthala, 2013, pp. 55-62.

condamnation pour haute trahison aux termes de la loi martiale – seul un commerce de contrebande a pu se maintenir pendant quelques années –, Taiwan est redevenue l'un des principaux débouchés des exportations japonaises.

Si les *waishengren* ont monopolisé les positions de pouvoir pendant trois décennies, il n'y a jamais eu de ségrégation institutionnalisée, d'autant plus que le dessein nationaliste reposait sur une sinisation de la population insulaire. La superposition des institutions centrales aux institutions locales s'est doublée d'un processus d'invention d'une culture chinoise traditionnelle, substrat identitaire de la fiction nationaliste. Pour l'anthropologue Allen Chun, ce processus a consisté à « nationaliser » la culture chinoise pour en faire une métaphore ou une allégorie d'une communauté imaginée, celle d'un Etat-nation¹⁵. Outre l'éradication du passé distinctif de l'île avant et pendant la colonisation japonaise, une politique culturelle volontariste¹⁶ et coercitive a réactualisé le mouvement Vie nouvelle (*Xin shenghuo yundong* 新生活運動), soit une réappropriation de l'héritage confucéen qui, dans l'ordre idéologique, avait marqué la restauration autoritaire et conservatrice de la décennie de Nankin (1927-1937). Après 1949, la relance du mouvement a visé à supprimer toute taiwanité afin de mieux rivaliser avec la Chine populaire pour imposer la légitimité de la République de Chine à incarner la nation chinoise. Et, sur le plan intérieur, les neuf années de scolarité obligatoire ont été le relais privilégié de la propagation de l'enseignement de Confucius comme de l'apprentissage du mandarin.

La contribution de Jérôme Soldani sur la pratique du baseball éclaire le rôle ambivalent d'un des legs de la colonisation japonaise et son articulation à l'hégémonie culturelle nationaliste. Importé sur l'île par les Japonais au début du XX^e siècle, diffusé grâce à la généralisation de la scolarité obligatoire, ce sport est l'un des stigmates de la colonisation japonaise. De fait, dans les années 1950 et 1960, les pratiques sportives épousent le clivage subethnique : le basket-ball est le sport de l'élite continentale et urbaine parlant le mandarin ; le baseball celui de la société rurale taiwanaise dont les langues véhiculaires sont le hokkien et le japonais. Mais, avec le baseball scolaire, le colonisateur japonais a légué un système hiérarchique rigide, où priment la morale et la discipline, susceptible de se fondre dans le programme de la « culture physique » pétrie de valeurs confucéennes promu par le Parti nationaliste sur le continent sous l'ère républicaine. Ainsi, plutôt que d'interdire cette pratique sportive locale, les autorités nationalistes vont se la réapproprier pour mieux asseoir leur propre domination coloniale. Après la généralisation des tournois scolaires, érigés en cause nationale, le baseball est promu au rang de « sport national », instrumentalisé à ce titre par un

¹⁵ Allen CHUN, « From nationalism to nationalizing : cultural imagination and state formation in postwar Taiwan », *The Australian Journal of Chinese Affairs*, 31, janvier 1994, p. 54.

¹⁶ Edwin A. WINCKLER, « Cultural policy on postwar Taiwan », in Stevan HARREL et HUANG Chün-chieh (eds), *Cultural Change in Postwar Taiwan*, Boulder (Colo.), Westview, 1994, pp. 27-28.

gouvernement en quête de reconnaissance sur la scène internationale. Parallèlement, les Austronésiens occupent une place centrale dans ce sport et ses représentations, au prix d'une tradition largement inventée, mais également d'une rhétorique d'ordre racial perpétuant les inégalités socioéconomiques préexistantes.

Vers une territorialisation du politique

Dé légitimation internationale et ré appropriation des positions de pouvoir et d'accumulation par la majorité insulaire

Quelle que fût l'idéologie anticapitaliste du Kuomintang, le régime nationaliste ne pouvait supprimer l'entreprise privée au risque de perdre le soutien américain. Dès la fin des années 1950, à la faveur de la libéralisation du commerce extérieur fortement recommandée par Washington et source de devises pour Taipei, un secteur de petites et moyennes entreprises opérant pour des donneurs d'ordre étrangers a pu se développer. Exclues du marché intérieur réservé aux colons continentaux et aux quelques insulaires cooptés par le régime, ces PME se sont spécialisées dans l'exportation ; faute d'avoir accès aux crédits bancaires, elles sont restées de taille modeste et familiales. Ce qui ne les a pas empêchées d'être les acteurs principaux de la croissance économique : en 1980, elles assuraient plus de 85 % de la production et 20 % des exportations industrielles ; en 2014, elles représentent 97 % du tissu économique taiwanais et emploient 78 % de la population active¹⁷.

Or, du fait du clivage du secteur productif entre grandes entreprises monopolisant le marché intérieur et PME tournées vers les marchés extérieurs, la croissance économique a reposé sur l'auto-exploitation des familles de petits entrepreneurs et l'absence corrélative d'une classe ouvrière s'affirmant comme telle. En effet, si la part des ouvriers dans la population active a augmenté¹⁸, la progression des prix moins rapide que celle des salaires, pourtant très faibles, et les opportunités d'enrichissement dans la sous-traitance ont incité les ouvriers du secteur industriel, plutôt que de s'organiser collectivement, à passer temporairement par le salariat pour accumuler un capital minimum leur permettant de fonder, à leur tour, une PME¹⁹. Et, du côté du grand patronat, derrière un discours confucéen représentant l'entreprise comme une famille, une personnalisation du pouvoir

¹⁷ *Taiwan Info*, 20 février 2014 (taiwaninfo.nat.gov.tw).

¹⁸ Entre 1956 et 1989, elle est passée de 14,4 % à 35,4 %. Voir Hsin-Huang Michael HSIAO, « The changing state-society relation in the ROC : economic change, the transformation of the class structure, and the rise of social movements », in Ramon H. MYERS (ed.), *Two Societies in Opposition : The Republic of China and the People's Republic of China after Forty Years*, Stanford, Hoover Institution Press, 1991, pp. 127-140, notamment p. 134.

¹⁹ Voir Hill GATES, « Dependency and the part-time proletariat in Taiwan », *Modern China*, 5 (3), juillet 1979, pp. 381-407, ainsi que Norma DIAMOND, « Women and industry in Taiwan », *ibid.*, pp. 317-340.

des entrepreneurs et une définition morale de l'autorité patronale²⁰, l'exploitation de la main-d'œuvre s'est traduite par le maintien de bas salaires et une organisation quasi militaire du travail. Ce faisant, en mobilisant les valeurs du mouvement Vie nouvelle, le modèle entrepreneurial s'est construit en miroir de la société édifiante promue par les nationalistes. A cet égard, Jérôme Soldani montre dans sa contribution comment l'entreprise familiale Brother, fondatrice de l'un des plus importants clubs de baseball, a eu recours à des préceptes moraux confucéens pour légitimer son autorité.

Parallèlement à l'émergence d'un patronat insulaire – grand et petit – et à l'absence de classe ouvrière, la tenue régulière d'élections locales a créé d'autres possibilités d'enrichissement, tout en jetant les bases de protoclivages partisans. Si les mandats électifs des assemblées centrales ont été gelés pour maintenir la fiction d'institutions représentatives de l'ensemble de la Chine, les assemblées locales ont été régulièrement renouvelées au suffrage universel direct. En outre, à partir de 1969, des élections partielles ont permis à l'électorat taiwanais de pourvoir des sièges vacants dans les trois assemblées centrales, le nombre d'élus représentant la province de Taiwan étant élargi dès 1972. La tenue d'élections dans le cadre d'un régime de parti unique ne pouvait que favoriser le factionnalisme, le clientélisme et la corruption²¹, et donc l'enrichissement des élus locaux. Legs de l'ère coloniale japonaise, les factions locales (*difang paixi* 地方派系) sont nées dans les années 1920 et 1930. Au début des années 1950, lors du renouvellement des mandats électifs locaux, le factionnalisme a été encouragé par le KMT, soucieux de compenser l'exclusion des insulaires du débat national par leur active participation à la vie politique locale²². De plus, des candidats non investis par le Parti, « sans affiliation partisane et sans faction » (*wudang wupai* 無黨無派), ont été autorisés à participer à la compétition électorale. Lors des élections locales de 1977, ils ont pour la première fois tenté de se coordonner en se regroupant sous l'étiquette *dangwai* (黨外, littéralement « hors parti »), tandis que la lutte partisane s'est doublée d'une opération plus vaste de sensibilisation de l'opinion avec le lancement de nombreuses revues. En 1979, deux titres, *The Eighties* (*Bashi niandai* 八十年代) et *Formosa* (*Meilidao* 美麗島), scellaient un clivage durable au sein de l'opposition *dangwai* entre une faction modérée, critique du pouvoir nationaliste mais réformiste dans ses objectifs, et une faction ouvertement indépendantiste.

²⁰ Guiheux, *Les Grands Entrepreneurs privés à Taiwan...*, op. cit., pp. 184-200.

²¹ Joseph BOSCO, « Faction versus ideology : mobilization strategies in Taiwan's elections », *The China Quarterly*, 137, mars 1994, pp. 28-62.

²² Tak-Wing NGO, « "Bad governance" under democratic rule in Taiwan », in Jolle DEMMERS, Alex E. FERNANDEZ JILBERTO et Barbara HOGENBOOM (eds), *Global Governance in the Era of Global Neoliberalism : Conflict and Depoliticisation in Latin America, Eastern Europe, Asia and Africa*, Londres, New York, Routledge, 2004, p. 240.

Or, dans les années 1970, le processus de déreconnaissance internationale concomitant à la succession de Chiang Kai-shek par son fils Chiang Ching-kuo²³ n'a pas entraîné de remise en cause de la prétention souverainiste de Taipei. Pour raffermir leur pouvoir, les dirigeants nationalistes se sont appuyés sur les sites d'enrichissement ménagés au sein de l'Etat-parti, et, dès le début de la décennie 1970, le KMT pouvait arguer des retombées des exportations, notamment sur l'augmentation du revenu par habitant. Il s'agissait donc à la fois de donner une nouvelle légitimité au régime nationaliste en favorisant la croissance économique, et de reconnaître les entrepreneurs en tant que groupe social légitime à part entière, bienfaiteur de la société, pour s'assurer de leur soutien politique²⁴. Parallèlement, à la faveur des élections locales, une taiwanisation de l'Etat-KMT s'est amorcée. La compétition factionnelle a conduit les continentaux à se rapprocher de la population insulaire et permis aux Taiwanais de s'élever dans la hiérarchie du Parti. De même, le choix de Chiang Ching-kuo de confier à des insulaires le poste de vice-président – Shih Tung-min en 1978, Lee Teng-hui en 1984 – a été décisif, celui-ci étant susceptible d'accéder à la tête de l'Etat en cas d'empêchement du président : ainsi, à la mort de Chiang Ching-kuo en 1988, le pouvoir suprême quittait non seulement la famille Chiang mais aussi, et pendant vingt ans, la communauté continentale. Et, à l'instar de la mouvance *dangwai*, le KMT s'est clivé entre une vieille garde minoritaire, crispée sur le dogme nationaliste, et une majorité plus libérale qui, sans remettre en cause le principe de l'unité de la Chine, ne subordonnait plus les réformes à la fiction d'un régime représentatif de l'ensemble de la Chine. De fait, lorsque dans la nuit du 28 au 29 septembre 1986 les *dangwai* ont enfreint la loi martiale en fondant illégalement le Parti démocrate progressiste (PDP), Chiang Ching-kuo passa outre les pressions de la vieille garde d'interdire le nouveau parti, le multipartisme étant pleinement légalisé avec la levée de la loi martiale le 15 juillet 1987.

Dès lors, avant même la démocratisation du régime, l'appropriation des positions de pouvoir et d'accumulation par la majorité taiwanaise de la population avait progressivement dilué la variable subethnique à la base du clivage politique initial, colons continentaux *versus* colonisés insulaires, consacrant une indigénisation progressive de la République de Chine à Taiwan qui allait déboucher sur des questionnements d'ordre historiographique et identitaire. Avant la refonte des institutions, ces interrogations ne pouvaient être posées que dans des instances périphériques telles que les revues militantes de l'opposition, l'espace sportif et, bien sûr, les œuvres de fiction. Comme l'explique Damien Morier-Genoud dans son article, c'est aux écrits des activistes *dangwai* que l'on doit les premières tentatives de remise en cause de l'historiographie nationaliste sino-centrée et l'élaboration

²³ Quand Chiang Kai-shek meurt le 5 avril 1975, le vice-président de la République lui succède jusqu'au terme de son mandat en 1978 ; Chiang Ching-kuo, Premier ministre de 1972 à 1978, est élu à la présidence du KMT dès le 28 avril 1975, puis à la présidence de la République en 1978, cumulant ces deux fonctions jusqu'à sa mort le 13 janvier 1988.

²⁴ Guiheux, *Les Grands Entrepreneurs privés à Taiwan...*, *op. cit.*, p. 83. Sur la montée en gamme industrielle, à l'initiative du gouvernement, dans les années 1970, voir Mengin, *Fragments d'une guerre inachevée...*, *op. cit.*, pp. 118-130.

d'un récit historique ancré sur l'île et ses habitants. Dans la perspective narrative qu'ils embrassent, le régime nationaliste à Taiwan apparaît comme une ère de domination étrangère au même titre que les autres pouvoirs et régimes précédents, qu'ils soient européens, mandchou ou japonais. Du fait de l'espace, si limité fût-il, laissé aux *dangwai*, les courants para-académiques ont bénéficié pour repenser l'histoire de l'île d'une marge de manœuvre beaucoup plus importante que celle dont disposaient les chercheurs du milieu académique, contraints de composer avec l'idéologie officielle du régime qui les avait cooptés. Il n'est pas jusqu'au « sport national » qui ne soit devenu le lieu de la mobilisation d'une mémoire contre l'historiographie officielle. Pour dégager l'imaginaire du baseball du cadre de la culture physique nationaliste, les indépendantistes, ainsi que le montre la contribution de Jérôme Soldani, ont puisé dans le récit des exploits des formations taiwanaises durant la première moitié du XX^e siècle.

En raison du lien fort unissant l'ordre politique et l'ordre littéraire dans les espaces nationaux qui revendiquent leur existence pleine et entière²⁵, les questionnements identitaires ne cessent d'irriguer les œuvres fictionnelles littéraires et cinématographiques produites à Taiwan. Dans le climat de Terreur blanche, de prohibition du japonais et du mouvement Vie nouvelle, la scène littéraire a d'abord été dominée, pendant les années 1950, par les écrivains continentaux dont les œuvres véhiculaient un anticommunisme prononcé, puis, durant la décennie suivante, par une littérature moderniste fortement élitiste et influencée par l'Occident. La délégitimation du régime sur la scène internationale au cours des années 1970 a engendré une première remise en cause du pouvoir nationaliste, qui s'est traduite par la réappropriation d'un courant littéraire né et censuré sous la colonisation japonaise. Cette littérature nativiste (*xiangtu wenxue* 鄉土文學) prenait le contre-pied de la littérature moderniste en rejetant toute influence étrangère pour se centrer sur un questionnement et des genres spécifiquement taiwanais, et, par là même, contestait l'hégémonie culturelle nationaliste.

La spécificité de ces œuvres est de refuser toute falsification de l'histoire mais aussi tout dualisme – indépendance *versus* unification, identité taiwanaise *versus* identité chinoise. Ecrites par des indépendantistes comme par des unionistes, par des Taiwanais de souche comme par des continentaux de la deuxième génération ne se reconnaissant pas dans l'histoire véhiculée par leurs parents²⁶, ces œuvres partagent généralement une grande virtuosité stylistique – incisives, flash-back, mises en abîme de la représentation ou du rêve, jeu sur l'homonymie des mots chinois – rendant

²⁵ Voir Pascale CASANOVA, « La guerre de l'ancienneté ou il n'y a pas d'identité nationale », in Pascale CASANOVA (dir.), *Des littératures combattives : l'internationale des nationalismes littéraires*, Paris, Raisons d'agir, 2011, pp. 9-31 (notamment pp. 21-23).

²⁶ Sung-Sheng Yvonne CHANG, « Literature in post-1949 Taiwan, 1950 to 1980s », in Murray A. RUBINSTEIN (ed.), *Taiwan : A New History*, Armonk, Londres, M. E. Sharpe, 1999, p. 413 ; Hélène LE BAIL, *Colonisation japonaise et identité taiwanaise : représentations de la colonisation japonaise dans la fiction contemporaine taiwanaise*, mémoire de troisième année, IEP de Paris, 2000, multigr.

toute la complexité et l'hybridité des subjectivités produites par les hégémonies coloniales successives et concurrentes²⁷. Avec la démocratisation des institutions, cette littérature a été relevée de sa fonction politique²⁸, mais elle a conservé toute son actualité critique.

Bien qu'irréductible à toute catégorie, les écrits de Wuhe, présentés dans ce volume par Esther Lin, sont emblématiques des questionnements identitaires comme des recherches formelles qui parcourent l'avant-garde artistique insulaire. Difficile, voire provocatrice aux yeux des conservateurs et des puristes de la langue chinoise, l'œuvre de Wuhe relève de la littérature mineure telle qu'elle a été pensée par Kafka – une littérature écrite par une minorité dans une langue majeure²⁹. A ce titre, si elle remet en cause le chauvinisme culturel panchnois, elle ne nie pas l'héritage chinois. Entre autres exemples, on retrouve dans l'une de ses nouvelles une syntaxe à laquelle recouraient les lettrés chinois, l'incise de critiques, annotations et commentaires dans des parenthèses ou des notes en fin de paragraphe dont la longueur dépasse celle du corps du texte. Au-delà de leurs éléments purement fictionnels ou autobiographiques, les écrits de Wuhe se nourrissent de questionnements d'ordre anthropologique et moral étayés par de véritables enquêtes de terrain et concourent, par là même, à une (ré)écriture de l'histoire insulaire, en particulier de ses événements les plus traumatiques sous la colonisation japonaise ou sous la Terreur blanche nationaliste. Figures récurrentes de son œuvre, le Petit moi (*xiao wo* 小我) et le Grand moi (*da wo* 大我) expriment la tension entre le marginal qui rejette conventions, valeurs confucéennes et progrès technologiques et le collectif, la communauté, voire la société tout entière – la frontière entre le Petit moi et le Grand moi étant toujours mouvante. De même, au-delà des clivages ethniques et subethniques, c'est à travers la figure de l'*insider/outsider* que Wuhe sonde la psychologie d'une population sans cesse confrontée au phénomène migratoire.

Engagée par le président Lee Teng-hui à partir de 1991, la démocratisation s'est inscrite dans le cadre de la Constitution adoptée sur le continent en 1947. Une refonte complète du compromis constitutionnel étant inenvisageable du fait non seulement de l'opposition de la vieille garde nationaliste, mais aussi et surtout de celle des dirigeants chinois – résolus à recourir à la force face à toute initiative susceptible de sceller la partition de la Chine –, la Constitution a été amendée par toute une série d'articles additionnels (*zengxiu tiaowen* 增修條文). Ce réaménagement institutionnel s'est prolongé dans de multiples domaines – dont la suspension de l'institution provinciale,

²⁷ Françoise MENGIN, « De la concurrence des régimes de domination hégémonique sur l'île de Taiwan, à la reconduction des modes d'accommodement à la sujétion impériale », in Richard BANEGAS, Jean-François BAYART *et al.*, *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, vol. 2, Paris, FASOPO, 2006 (disponible en version électronique sur le site <http://www.fasopo.org/>), pp. 91-99.

²⁸ Le Bail, *Colonisation japonaise et identité taiwanaise...*, mémoire cité, p. 13.

²⁹ Voir Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975, plus particulièrement le chapitre 3, « La littérature mineure », pp. 29-50.

pratiquement redondante avec le territoire contrôlé par Taipei –, tandis que l'arsenal répressif mis en place par les nationalistes lors de leur retrait sur l'île a été démantelé. Ainsi, dès la seconde moitié des années 1990, le système politique taiwanais s'est caractérisé par le multipartisme, des institutions représentatives, des élections libres et régulières, un Etat de droit et un régime protecteur des libertés publiques. Et la levée de tous les interdits dans le domaine culturel a conduit, entre autres, à une réécriture des manuels libérant l'enseignement de l'histoire de toute doxa nationaliste et à l'allocation de budgets substantiels aux recherches sur Taiwan (*Taiwan yanjiu* 台灣研究).

Mais, comme l'explique Damien Morier-Genoud, ce n'est pas seulement à la faveur de la réforme des programmes scolaires que les études historiques se sont développées après la levée de la loi martiale. L'entrepreneuriat représentant la principale voie d'ascension sociale pour la majorité insulaire de la population avant la démocratisation du régime, nombre de patrons vont activement financer des structures privées – maisons d'édition, fondations – comme des activités scientifiques variées – conférences, séminaires, universités d'été –, contribuant à la production d'un savoir historique alternatif à caractère nativiste. Or, tous ces travaux ont opéré un renversement de la perspective nationaliste : ce n'est plus l'histoire de Taiwan qui s'imbrique dans l'histoire chinoise, celle de la République de Chine en particulier, mais l'exode, puis la sédentarisation de la République de Chine sur le sol insulaire qui s'insèrent dans le cadre narratif de l'histoire de Taiwan. L'espace sportif est également emblématique de ce processus de réappropriation de l'ensemble des sphères symboliques par la majorité insulaire au cours des années 1990. Ainsi, c'est au grand patronat privé que l'on doit la professionnalisation du sport national qui accompagne la démocratisation. Car si l'Etat s'est progressivement désengagé du financement du baseball amateur, ce transfert de responsabilité n'est pas uniquement lié à la libéralisation des politiques économiques, il a aussi répondu à des impératifs identitaires de taiwanisation. L'un des clubs de baseball les plus populaires sur l'île, celui de l'entreprise Brother des frères Hung, importants mécènes du milieu sportif et fortement impliqués dans la professionnalisation de ce sport, se revendique de la tradition austère du baseball japonais.

Pour autant, malgré la mise en place d'un régime représentatif de la seule population contrôlée par Taipei, la tension entre la souveraineté effective et la souveraineté juridiquement reconnue demeure. Du fait du non-règlement de la question statutaire, la démocratisation du régime au cours des années 1990 n'a pas pleinement émancipé Taiwan, et donc les questionnements identitaires, de l'hégémonie chinoise.

Sur le plan diplomatique, Taipei a, dès 1989, admis le principe de la double reconnaissance, soit, sans poser la question de l'indépendance de Taiwan, accepté de siéger au côté, et non plus à la place, de la Chine populaire. Mais chacune de ses tentatives pour revenir sur la scène internationale s'est heurtée à l'opposition de Pékin, sur le plan bilatéral comme sur le plan multilatéral. C'est donc par le biais de la définition de sa politique continentale que la question de la souveraineté de l'Etat a été abordée. Les Lignes directrices pour l'unification nationale (*guojia tongyi gangling* 國家統一綱領) approuvées le 14 mars 1991 par le Yuan exécutif ne remettent pas en cause le principe de l'unité de la Chine, le territoire chinois y étant présenté comme partagé en deux régions (*diqu* 地區) sur lesquelles chacune des parties exerce sa propre juridiction (*tongzhiquan* 統治權). Dès lors, le dixième article additionnel à la Constitution adopté le 22 avril 1991 dispose que les relations entre les peuples de la région continentale (*dalu diqu* 大陸地區) et de la région libre (*ziyou diqu* 自由地區) seront désormais régies par la loi³⁰. Mais, faute d'un consensus sur les frontières nationales, cet accommodement n'a pas libéré les forces partisans de l'emprise de la question statutaire.

Progressivement, au sein des deux principaux partis, la scission de factions radicales, unionistes d'un côté, indépendantistes de l'autre, a fractionné le spectre partisan en autant de clivages que l'option statutaire peut se décliner, de l'unification immédiate avec la Chine à la proclamation immédiate de l'indépendance de Taiwan. Nommées d'après les couleurs du KMT et du PDP, les coalitions parlementaires bleue et verte recouvrent, dans leurs options majoritaires, l'alternative *refus de renoncer à l'unification à long terme* versus *refus de renoncer à l'indépendance à long terme* – autrement dit le maintien du statu quo dans le détroit de Formose.

Face à ce clivage durable autour de la question statutaire, les autorités chinoises ont légalisé la criminalisation d'une partie de la scène partisane taiwanaise lorsque l'Assemblée nationale populaire a adopté, le 14 mars 2005, la loi contre la sécession de la nation (*fan fenlie guojia fa* 反分裂國家法) dont les articles 1^{er}, 2 et 8 visent nommément les « forces sécessionnistes "indépendantistes de Taiwan" » (« *Taidu* » *fenlie shili* 「台獨」分裂勢力), l'article 8 autorisant le recours à des moyens non pacifiques (*fei heping fangshi* 非和平方式) si la sécession de Taiwan devenait effective, mais également si les possibilités d'une réunification pacifique étaient complètement épuisées. Or, pendant les huit années de la présidence de Chen Shui-bian, l'exécutif n'a jamais disposé de majorité au Yuan législatif, tandis que la pression des entrepreneurs taiwanais

³⁰ Le 16 juillet 1992, le Yuan législatif a adopté le Statut relatif aux relations entre les peuples de la région de Taiwan et de la région continentale (*Taiwan diqu yu dalu diqu renmin guanxi tiaoli* 台灣地區與大陸地區人民關係條例) ; amendé à plusieurs reprises, il est toujours en vigueur.

en faveur d'une ouverture de la frontière sino-taiwanaise et d'une libéralisation des échanges entre les deux rives du détroit ne s'est pas relâchée. Dans ce contexte, le KMT a accepté en 2005 de négocier avec le Parti communiste chinois les conditions de cette ouverture sur la base d'un consensus, dit le « consensus de 1992 » (*jiu er gongshi* 九二共識) en référence à une entrevue à Hong Kong, cette année-là, entre des délégations chinoise et taiwanaise qui s'étaient entendues pour laisser de côté leurs différends et centrer leur dialogue sur des questions techniques. Par la suite, le KMT y a ajouté un accord de principe : « une Chine, différentes interprétations » (*yi ge Zhongguo, gezi biaoshu* 一個中國各自表述).

Sur le plan identitaire, les séquences présidentielles du PDP Chen Shui-bian de 2000 à 2008, celles du KMT Ma Ying-jeou depuis, se sont traduites par deux injonctions opposées visant à une désinisation puis à une resinisation de la République de Chine à Taiwan. Mais ces injonctions n'ont été relayées ni par le milieu académique, attaché à une pratique historique scientifique, ni par l'électorat insulaire confronté à la menace militaire de Pékin.

En raison, tout à la fois, de la non-congruence des majorités présidentielle et législative et de l'obstruction parlementaire pratiquée par les députés de la coalition bleue, de la délocalisation de l'industrie taiwanaise sur le continent, de l'absence de reconnaissance diplomatique et de la menace militaire chinoise, les huit années de présidence de Chen Shui-bian ont été marquées par un recentrage progressif des débats sur le terrain identitaire. L'article de Tanguy Lepesant revient en détail sur ce processus complexe qui ne s'est véritablement radicalisé qu'à la fin du mandat de Chen. Il révèle notamment tous les compromis que l'administration Chen a dû concéder autour des symboles nationaux, qu'il s'agisse du drapeau, de l'hymne ou de la figure tutélaire de Sun Yat-sen, avant que soit lancée une entreprise de désinisation (*qu Zhongguo hua* 去中國化) qui s'est matérialisée par une politique de rectification des noms tendant à substituer la dénomination « Taiwan » à celle de « Chine » dans les intitulés de toutes les institutions et entreprises affiliées à l'Etat.

Pour autant, sur le plan académique, la nouvelle historiographie taiwanaise a obéi à un dessein plus mesuré. Sous la présidence de Chen Shui-bian, les études historiques sur Taiwan ont bénéficié de moyens matériels et humains substantiels qui ont conduit à leur institutionnalisation progressive, l'histoire de l'île étant désormais considérée comme une discipline à part entière. Mais, comme le montre Damien Morier-Genoud, ces historiens n'ont pas tenté d'éradiquer l'historiographie nationaliste pour lui substituer les fondations historiographiques d'un régime nouveau qui aurait pris la succession de la République de Chine : ils ont simplement cherché à se départir d'une vision qui les dépossédait de leur héritage et de leur vécu historiques propres.

De son côté, l'électorat insulaire s'est toujours refusé à trancher toute question relative au futur statut de Taiwan. La première consultation référendaire, organisée parallèlement à l'élection présidentielle de 2004, posait deux questions relatives à l'acquisition de nouveaux systèmes antimissiles et à l'opportunité de renouer le dialogue avec Pékin. Or, elle n'a pas soulevé de débat de fond sur ces questions entre formations politiques ; surtout, elle n'a pu être validée, faute d'une participation supérieure à 50 % de l'électorat³¹. Derechef, quatre ans plus tard, le jour de l'élection présidentielle, 36 % seulement de l'électorat acceptait de répondre aux deux référendums organisés par le KMT et le PDP sur l'appellation à privilégier pour requérir la réadmission de Taipei aux Nations unies.

Depuis le retour au pouvoir exécutif du KMT avec l'élection de Ma Ying-jeou à la présidence de la République en 2008, non seulement il a été mis un terme à l'entreprise de désinisation, mais, comme le montre Tanguy Lepesant, le Parti promeut un nationalisme panchinois – les populations des deux rives du détroit font partie de la même nation, elle-même conçue en termes essentialistes –, tout en présumant du pouvoir d'exemplarité des institutions démocratiques taiwanaises sur le régime de Pékin à travers la multiplication des échanges entre les deux rives.

Ce processus s'inscrit dans le contexte de la politique volontariste de libéralisation des relations sino-taiwanaises menée par l'administration Ma, qui s'est traduite, entre autres, par la signature de dix-neuf accords avec la Chine entre juin 2008 et juin 2013³². Certes, les négociations ont été placées sous le principe d'une éviction du politique : toute discussion sur le conflit de souveraineté a été écartée, les accords ne portant que sur des questions considérées comme techniques. Pour autant, cette libéralisation n'a pas été sans conséquence sur l'Etat de droit et les libertés publiques à Taiwan. Ainsi, les pratiques d'autocensure se multiplient dans la presse proche du KMT lorsqu'il s'agit de relater des activités dissidentes en Chine, pratiques qui ne pourront que se développer à la faveur de l'afflux de capitaux chinois dans l'économie insulaire. De même, la venue sur l'île de négociateurs chinois s'est accompagnée de restrictions au droit de manifester comme au déploiement du drapeau national, ce qui conduit les indépendantistes, inquiets d'une remise en cause radicale de la souveraineté de l'Etat, à se le réapproprier. Surtout, l'hypothèse d'une démocratisation de la Chine par la propagation des valeurs défendues à Taiwan omet que tout changement politique est contingent et historiquement situé : la démocratisation taiwanaise est

³¹ Un référendum ne peut être validé si la participation de l'électorat est inférieure à 50 % : en 2004, elle était de 45,17 % pour la première question et de 45,12 % pour la seconde. Mais, parmi les bulletins valides, les deux questions ont respectivement reçu 95,17 % et 92,23 % de réponses positives.

³² Ces accords portent, notamment, sur la mise en place de vols directs entre les deux rives du détroit, l'institution d'une coopération dans les domaines sanitaire, nucléaire ou judiciaire, tandis qu'un accord-cadre de coopération économique signé le 29 juin 2010 prévoit la réduction progressive des droits de douane et l'ouverture du secteur des services.

ancrée dans le legs nationaliste, alors que les mutations du régime communiste se nourrissent d'une toute autre historicité³³.

De fait, toutes les enquêtes sur le positionnement identitaire des Taiwanais – en particulier celles menées par Tanguy Lepesant auprès de la génération post-réformes qui a accédé à la citoyenneté dans les années 2000 – révèlent que l'identification à Taiwan en tant qu'Etat-nation ne cesse de progresser. Sur un tout autre registre, Jérôme Soldani montre que les imaginaires du baseball à Taiwan ne sauraient se résumer à la dichotomie du clivage partisan bleu/vert. Toutes les sensibilités politiques demeurent attachées aux symboles de la République de Chine, les indépendantistes se ralliant à la même bannière que leurs adversaires politiques lors des compétitions sportives internationales.

Comme beaucoup d'autres, la trajectoire taiwanaise atteste que la fabrique d'un sentiment national d'appartenance est un travail heurté, ambivalent et inachevé qui opère à l'articulation des injonctions du pouvoir central et des dynamiques sociales, par sélection et réinterprétation d'événements passés et de marqueurs culturels. Le cas du baseball est, là aussi, éclairant : un gouvernement peut instrumentaliser une pratique pour encadrer la société, mais le sport en tant que prérogative de l'Etat devient aussitôt, par le recours à des représentations concurrentes, un lieu de contestation de cette hégémonie. Pourtant, faute d'un consensus sur les frontières à venir de l'Etat, ce sentiment d'allégeance entretient un rapport protéiforme à la nation, *a fortiori* au nationalisme. En matière de patriotisme, il ressort des enquêtes de Tanguy Lepesant que les enfants de la démocratisation et de la réhabilitation des cultures locales assument mieux que leurs aînés leur identité taiwanaise, mais que l'individualisme qui a nourri leur génération limite leur allégeance à la nation en cas de conflit armé avec la Chine.

En définitive, la tension née de la mise en place d'un régime représentatif de la seule population insulaire sans résolution du conflit de souveraineté illustre *a contrario* l'analyse faite par Benedict Anderson de la convergence de deux processus ayant récemment conduit à lier par un simple trait d'union l'Etat et la nation pour former l'Etat-nation. Pour Anderson, ce signe typographique met en rapport deux entités porteuses d'histoires, d'éléments constitutifs et d'« intérêts » distincts³⁴ : d'une part la nation, en tant que communauté imaginée, mais non moins imaginaire³⁵, dont la légitimité et le droit à l'autodétermination sont devenus des normes partagées et dont l'autonomie est garantie par un Etat qui lui est propre ; et d'autre part l'Etat, dont l'existence ne peut à elle seule justifier ce qui est exigé de la communauté en termes de travail, de temps, de

³³ Voir Mengin, *Fragments d'une guerre inachevée...*, *op. cit.*, pp. 265-283 et 460-462.

³⁴ Benedict R. O'G. ANDERSON, *Language and Power : Exploring Political Cultures in Indonesia*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 1990, p. 94.

³⁵ Anderson, *L'Imaginaire national...*, *op. cit.*, plus spécifiquement pp. 44-47.

richesse, et dont la légitimation repose sur la nation, l'Etat-nation étant dès lors un « curieux amalgame de fictions légitimes et d'illégitimités concrètes »³⁶. Dans le cas de la République de Chine à Taiwan, la légitimité de l'Etat a d'abord procédé d'un redoublement du processus d'invention de la nation : une nation fictive détachée de toute société repérable dans la réalité. Mais cette légitimité est bien, aujourd'hui, fondée sur des institutions réellement représentatives de la société qu'elles contrôlent. Or, si la démocratisation s'est doublée de l'invention d'un nouvel Etat-nation, celui-ci n'a pu s'affirmer comme tel sur la scène internationale. L'Etat-nation taiwanais est bien davantage, du moins lorsqu'il est saisi dans sa dimension statutaire, un amalgame de fictions illégitimes et de légitimités concrètes.

³⁶ Anderson, *Language and Power ...*, *op. cit.*, p. 95.